

FRONTIÈRE	France / Espagne
TERRITOIRE	Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, Eurorégion Aquitaine-Euskadi
DATE	2013 et 2014
OBJECTIF	Élaboration de stratégies eurorégionales ayant une dimension liée au développement économique transfrontalier

QUEL EST LE CONTEXTE ?

Le rôle stratégique des régions en matière de développement économique a été renforcé au cours de la période de programmation européenne 2007-2013, avec l'élaboration des stratégies régionales d'innovation. Cette tendance continuera pendant la période 2014-2020, puisque les stratégies de spécialisation intelligente (*Smart Specialisation Strategies* - S3) prennent le relais.

Les eurorégions deviennent une échelle pertinente d'élaboration de stratégies transfrontalières au service du développement économique.

EN QUOI CONSISTENT LES STRATÉGIES ?

L'**Eurorégion Pyrénées-Méditerranée**, composée des Régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon et des Communautés Autonomes de Catalogne et des Îles Baléares, **s'est dotée en 2014 d'une Stratégie Eurorégionale d'Innovation pour trois filières prioritaires** (eau, e-santé et agro-alimentaire) et une thématique transversale (tourisme).

L'objectif de cette stratégie est d'inciter la collaboration eurorégionale dans les coopérations des acteurs publics ou économiques des quatre régions membres. La stratégie contribuera également au développement territorial intégré de l'Eurorégion. De la même manière que les S3 régionales, cette stratégie vise une concentration des ressources publiques sur un nombre limité de secteurs où l'Eurorégion dispose d'un avantage comparatif au niveau mondial. Concrètement, elle soutiendra les initiatives qui ont plus de sens et d'impact à l'échelle eurorégionale.

À la base de la stratégie se trouve un état des lieux qui met en avant les points de complémentarité des stratégies régionales d'innovation des quatre régions membres de l'Eurorégion. Des diagnostics comparatifs des trois filières prioritaires, qui ont notamment souligné les attentes et défis communs des quatre régions, ont permis l'identification des sous-thématiques d'intérêt commun (les domaines de spécialisation en transfrontalier). Enfin, pour chaque domaine de spécialisation ont été analysés les atouts de l'Eurorégion, les acteurs dominants dans les quatre régions membres et les projets existants.

LA STRATÉGIE EURORÉGIONALE D'INNOVATION DÉTAILLE LES DEUX ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE TRAVAIL :

- concilier logique top-down et bottom-up pour une meilleure prise en compte des attentes des acteurs de terrain
- créer les conditions nécessaires à l'émergence d'un écosystème eurorégional de l'innovation.